



## EXERCICE COMPTABLE 2020

# RAPPORT DE LA TRESORIERE A L'ASSEMBLEE GENERALE

### GESTION DE LA COMPTABILITE

La gestion des payes ainsi que le bilan annuel 2020 ont été réalisés par Marie-Christine Donzet, expert-comptable.

L'ensemble des subventions publiques n'excédant pas 153 000 €, la validation des comptes par un commissaire aux comptes n'est pas nécessaire.

Les dirigeants de l'Association n'ont perçu aucune rémunération en 2020.

### DEPENSES

L'association emploie une salariée à temps partiel, Françoise Bonnet, dont le temps passé sur l'association est passé de 0,5 à 0,4 ETP en 2020 suite à un accord trouvé avec l'ADELFF sur le suivi des différentes actions liées à la convention DGS.

Les charges d'exploitation de l'année 2020 s'élèvent à 26 344 €.

- 43 % sont consacrés à la masse salariale correspondant au travail de secrétariat et de comptabilité.
- 11 % ont été consacrés aux frais divers et fonctionnement de l'association.
- 46 % sont en produits constatés d'avance pour le congrès à venir.

**En cette année exceptionnelle, les charges de l'association ont été réduites :  
il reste 12 000 € qui ont été affectés au report du Congrès Épiter-Adelf de Québec.**

## RECETTES

---

L'année 2020 est la troisième année de la convention triennale signée avec l'État sous la seule responsabilité de la DGS, poursuivant la participation importante des subventions publiques dans le fonctionnement de l'association. Pour rappel, cette convention avec la DGS est quadripartite, signée conjointement avec les associations ADELFF et ESPEL.

Les ressources d'exploitation s'élèvent à 26 382 €. Ces ressources incluent :

- Les subventions publiques :
  - o Direction Générale de la Santé : 22 500 €, dans le cadre de la convention triennale 2019-2021 avec EPITER, l'ADELF et ESPEL
- Les cotisations pour 3 715 €
- Les droits d'auteur pour 167 €

Pour l'année 2020, les subventions publiques représentent 85 % des ressources de l'association ; les cotisations et droits d'auteurs en représentent 15 %.

Precisions :

- 65 cotisations sur 558 membres ont été reçues (94 en 2019). Le changement de tarif de la cotisation explique à la fois la baisse des versements et l'augmentation du revenu global.
- Les Presses de l'Ehesp ont versé 167 €, qui représentent les droits d'auteur de l'ouvrage « 7 Etudes de cas ».
- Les « Provisions congrès » permettent d'équilibrer les ressources d'une année sur l'autre, en fonction de la tenue ou non d'un congrès.

## COMMENTAIRES SUR LES RESULTATS AU 31 DECEMBRE 2020

---

L'année 2020 se solde par un résultat positif de 183 €.

- Les frais de fonctionnement restent stables et réduits.
  - o Il est à souligner que l'association bénéficie de l'hébergement de son bureau par Santé Publique France ce qui abaisse les frais de fonctionnement.
- L'équilibre financier de l'association reste fragile, en particulier la partie « cotisation des membres » qui reste faible.